

La théorie cohérente est-elle bien la meilleure ?

Mortéza MAHMOUDIAN

Université de Lausanne

O. SYNOPSIS

DANS L'ÉLABORATION ET L'APPRÉCIATION des constructions théoriques en linguistique, le critère de cohérence tient une place importante, bien que variable selon les cadres de référence. Il est souvent utilisé — surtout dans les controverses — de façon implicite.

Quand la cohérence constitue un critère explicite, elle est conçue comme la non contradiction, et située au niveau de l'élaboration formelle (adéquation interne) et groupée avec d'autres exigences comme explicitation, exhaustivité, simplicité, généralité, ... Or, un examen critique montre que souvent, des critères d'adéquation externe interviennent là-même où l'on croit débattre des propriétés formelles. C'est que la cohérence théorique ne peut être appréciée de façon indépendante ni absolue.

Dès qu'on tente d'apprécier une théorie tant par sa cohérence que par son adéquation à l'objet, on constate d'une part qu'à certains niveaux de l'élaboration théorique, l'adéquation externe et l'adéquation interne ne vont pas nécessairement de pair; d'autre part que la quête d'une explication globale est une utopie et d'autre part encore que dans l'élaboration des théories et modèles linguistiques, on opère — qu'on le veuille ou non — par hiérarchisation et tri.

Cet état des choses est — pensons-nous — dû à la complexité de l'objet langage. Complexité qu'on peut caractériser ainsi : les facteurs — qui déterminent la structure et le fonctionnement des langues — sont en grand nombre (non fini), le rôle de chacun d'entre eux présente une gradation multiple (irréductible à une distinction sommaire pertinent/non pertinent) et tout usage du langage fait cependant appel à un nombre restreint de facteurs dont chacun revêt un degré relativement déterminé de pertinence. Il en découle des rapports multiples et asymétriques entre structure et usage et une valeur relative des critères

formels dans l'élaboration et l'appréciation des constructions théoriques.

1. POSITION DU PROBLÈME

Dans l'élaboration et l'appréciation des constructions théoriques¹ en linguistique, le critère de cohérence tient une place importante, bien que variable selon les cadres de référence. Il est souvent utilisé — de façon implicite, parfois — pour prôner ou critiquer une théorie.

Le recours au critère de cohérence soulève des problèmes dont voici quelques exemples : une théorie cohérente est-elle toujours la meilleure ? Ne peut-on concevoir qu'une théorie cohérente soit moins adéquate qu'une autre comportant des contradictions ? L'appréciation de la cohérence d'une construction théorique est-elle possible de façon univoque ? Si oui, l'est-elle indépendamment d'autres propriétés des constructions théoriques ?

Le terme de cohérence — d'usage assez fréquent en linguistique — est employée tantôt comme l'équivalent de la non contradiction, à savoir le fait qu'une construction théorique ne comporte pas une proposition (*a*) et sa négation (*non a*)². Tantôt, on subsume sous *cohérence* un ensemble de propriétés (telles que non contradiction, homogénéité...) Les problèmes relatifs à la contradiction ont fait l'objet de recherches poussées en logique. Notre propos n'est pas d'y revenir. Nous voudrions examiner dans cet exposé les avantages et les inconvénients du principe de cohérence pour l'élaboration théorique en linguistique, et les conséquences qui découlent de son application stricte. Nous examinerons ensuite les moyens de nuancer et de relativiser ce principe là où la recherche porte sur un objet ayant — de par sa constitution même — des tendances conflictuelles.

Cela ne veut pas dire que la théorie d'un objet renfermant tensions et conflits doit être elle-même conflictuelle. Mais nous nous interrogeons sur le bien-fondé de deux attitudes, relativement fréquentes, face aux

¹ Nous employons le terme de *construction théorique* comme générique, englobant à la fois la théorie et le modèle.

² Les débats théoriques en linguistique ne se sont guère intéressés aux autres types d'opposition — pourtant classiques — entre les propositions ; à savoir : contraires, subcontraires, subalternes. Cf. GRIZE, PIÉRAUT-LE BONNIEC (1983 : 20-21).

descriptions contradictoires: l'évacuation des faits conflictuels, d'une part et le rejet total du modèle descriptif, de l'autre. Nous y reviendrons. Cf. *infra* § 16-22.

2. RECOURS AU CRITÈRE DE COHÉRENCE : DES EXEMPLES

Dans les controverses qui opposent les linguistes, une démarche offensive souvent adoptée consiste à mettre en évidence que l'adversaire avance des propositions non cohérentes, voire contradictoires. De même, en guise de défense et illustration d'une théorie, il est fréquent d'entreprendre des commentaires pour montrer que les parties constitutives de celle-ci sont susceptibles d'une synthèse harmonieuse, libre de contradictions. En voici quelques cas.

En examinant les procédures proposées par Nicolas Troubetzkoy pour déterminer le nombre des phonèmes constitutifs d'une séquence, André Martinet fait valoir que les critères retenues sont hétérogènes, qu'ils ne relèvent pas tous de la phonologie³. Ceci le conduit à remettre en cause la validité de ces procédures. L'argument de Martinet est en gros ceci : dans la mesure où les phonèmes sont définis par la fonction distinctive, leurs propriétés physiques en tant que telles (comme durée, homogénéité articulatoire, ...) ne peuvent servir de critères pour les identifier. Il essaie de montrer que l'analyse phonologique — l'épreuve de la commutation avant la lettre — aboutirait à des résultats différents. Il critique l'analyse troubetzkoyenne pour son inconsistance, en ce qu'elle part du principe que seuls les critères fonctionnels sont pertinents en phonologie, et qu'en même temps, elle fait appel à des critères de substance phonétique.

Dans un tout autre ordre d'idée, Zelig Harris part des principes que la langue est dotée de structure, qu'il n'y a pas de correspondance terme à terme entre langue et signification et que la structure linguistique est de nature distributionnelle. Dès lors, il juge critiquables ceux qui dans l'identification des morphèmes se fondent tantôt sur des critères distributionnels, tantôt sur des critères sémantiques⁴. L'avantage qu'il

³ Pour le débat autour de cette question, voir MARTINET (1965 : 109-123).

⁴ HARRIS Ecrit: «on ne peut pas négliger arbitrairement ces contraintes [distributionnelles], par exemple, pour des nécessités sémantiques.» HARRIS (1970 : 15),.

croit pouvoir attribuer à sa procédure descriptive viendrait de ce que celle-ci aurait recours uniquement aux propriétés distributionnelles, et serait, de ce fait, cohérente. En dernière analyse, la critique de Martinet comme celle de Harris est fondée sur le principe que le modèle de description doit être cohérent.

3. COHÉRENCE VS AUTRES EXIGENCES

Quand la cohérence constitue un critère explicite, elle est située au niveau de l'élaboration formelle (ou de l'adéquation interne) et groupée avec d'autres exigences comme explicitation, exhaustivité, simplicité, généralité... C'est ce qu'on trouve dans les écrits de Louis Hjelmslev⁵, de Jan Mulder et Sandor Hervey⁶ et de beaucoup d'autres encore dont il serait de peu d'intérêt de dresser ici la liste exhaustive.

Hjelmslev écrit :

La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non contradiction l'emporte sur celle d'exhaustivité, et l'exigence d'exhaustivité l'emporte sur celle de simplicité.⁷

Là se pose un problème : la cohérence d'une théorie est-elle susceptible d'une appréciation indépendante et absolue ? En plaçant la cohérence au premier rang des exigences de l'élaboration théorique, Hjelmslev semble partir de l'hypothèse qu'elle l'est. Cela apparaît de façon d'autant plus évidente qu'il admet des degrés de simplicité, alors qu'aucune différence de degré n'est envisagée pour la cohérence ni pour l'exhaustivité⁸.

⁵ HJELMSLEV (1968 : § 3).

⁶ Que nous retenons en raison de longues discussions qu'ils consacrent aux problèmes de l'élaboration d'une théorie linguistique. Cf. MULDER & HERVEY (1988).

⁷ HJELMSLEV, *op. cit.*, § 3.

⁸ « La théorie du langage [...] n'admet qu'un contrôle : la non contradiction et l'exhaustivité du calcul. Si le calcul permet d'établir plusieurs procédures possibles conduisant toutes à une description non contradictoire et exhaustive d'un texte et d'une langue quelconques, la théorie choisit parmi ces procédures celle qui assure la description la plus simple. » *op. cit.* : § 6.

4. COHÉRENCE ET EXHAUSTIVITÉ

Considérons la cohérence et l'exhaustivité dans leurs interrelations : est-il vrai que l'évaluation qu'on a de la cohérence d'une construction théorique est invariable quel que soit le degré de son exhaustivité ? Autrement dit, étant donné que l'exhaustivité est fonction de degrés, y a-t-il des chances égales de rencontrer des contradictions quel que soit ce degré ? Nous ne le croyons pas.

Pour apprécier la cohérence d'une construction théorique, il faut au préalable procéder à un développement quelque peu exhaustif de ses hypothèses constitutives; ce n'est qu'alors qu'on peut vérifier si les propositions, les définitions et/ou les théorèmes qui en découlent sont contradictoires ou non. Considérons — en guise d'illustration — un modèle de description syntaxique fondé sur les latitudes combinatoires, en nous penchant plus précisément sur le classement des unités significatives minima (peu importe qu'on les appelle monèmes, morphèmes ou autrement encore). On peut diviser les monèmes d'une langue comme le français en des classes telles que verbe, nom, adjectif, adverbe, etc. Chacune des classes s'identifie par l'ensemble des combinaisons qu'elle admet, dont les fonctions et les modalités que nous considérerons ici particulièrement. Ainsi, le verbe peut être caractérisé par sa fonction prédicative et sa combinaison avec « temps », « mode », « aspect », etc. Le nom sera identifiable par sa combinaison avec « défini », « indéfini », « possessif », « démonstratif », etc., ainsi que par des fonctions comme « sujet », « objet », etc. A ce stade, la description ne semble pas contenir de propositions contradictoires, et est donc à considérer comme consistante. Mais, l'exhaustivité exige qu'on précise si les membres de chacune de ces classes partagent toutes leurs propriétés combinatoires; dans la négative, la classe devra être subdivisée. Ainsi, les verbes peuvent être subdivisés, à un stade ultérieur de la description, en deux : objectifs (ceux qui comme *manger*, *acheter* admettent une expansion du type objet) et non objectifs (ceux qui n'en admettent pas comme *marcher*). Cette sous-catégorisation qui a l'avantage d'une plus grande exhaustivité, se heurte à une difficulté à laquelle nous allons nous arrêter un instant.

On nous accordera sans doute qu'une condition préalable de toute description cohérente est son caractère explicite⁹. Dès lors, toute description se voulant cohérente doit opérer avec des éléments bien définis : les classes qu'elle présente doivent être précisées pour permettre l'énumération de leurs membres. De même, les propriétés syntaxiques de chaque classe doivent être intégralement répertoriées. Une telle description comportera dès lors, des inventaires explicites (des unités et des propriétés syntaxiques). Dans notre exemple, l'inventaire des noms comportera vraisemblablement des unités comme *rue*, *chemin*, *sommeil*; et l'inventaire des verbes non-objectifs, des éléments comme *marcher*, *aller*, *dormir*. Des propriétés attribuées à la classe des verbes non-objectifs, découle que ces verbes ne peuvent pas être accompagnés d'objet (**Il marche sa rue*). Or, des phrases comme *il va son chemin*, *il dort son dernier sommeil* sont possibles (surtout si les matériaux considérés sont réunis et identifiés par référence à l'intuition et au comportement du sujet parlant). Et c'est là une contradiction: d'une part, on énonce l'impossibilité d'une combinaison et de l'autre, on en constate l'existence. Nous ne nous arrêterons aux objections qu'on pourrait faire à notre argumentation que pour quelques brèves remarques :

1. dire que *chemin*, par ex., n'est pas objet, c'est proposer une nouvelle fonction, par conséquent, une analyse plus poussée qui aboutira à d'autres cas « hors système »; ainsi lorsqu'on tente de définir la fonction objet par la conjonction de plusieurs propriétés (par ex. : par sa position, par la structure passive correspondante, etc.), on se heurte aux cas où ces propriétés sont dissociées, ainsi le verbe *obéir* qui peut avoir une construction passive (*Le prince sera obéi*) sans admettre d'objet en construction active (**On obéit le prince*);
2. faire valoir que ce sont les propriétés combinatoires des classes de monèmes qui constituent l'objet de la syntaxe, qui n'a pas à s'occuper des particularités d'un monème comme *chemin*, c'est postuler l'existence de classe indépendamment des unités et de leurs caractéristiques;

⁹ Nous nous en sommes expliqué en détail ailleurs, cf. MAHMOUDIAN (1992).

3. enfin, considérer *il va son chemin* comme exception à une règle, ce n'est rien d'autre que reconnaître un caractère relatif aux faits de syntaxe; c'est récuser — ni plus ni moins — la valeur absolue de l'exigence de cohérence.

Nous avons évoqué cet exemple pour montrer qu'un ensemble de propositions, apparemment cohérent, peut se révéler contradictoire à mesure du développement qu'on lui donne. Un développement plus poussé donnerait lieu à de nouveaux problèmes de ce type et à de nouvelles contradictions. Ceci revient à dire que si à un niveau n , la théorie ne révèle pas de contradiction, il n'est pas exclu qu'on en rencontre — si l'on pousse l'explicitation de la théorie — au niveau $n+1$; et d'autre part, que l'appréciation de la cohérence est tributaire du degré d'explicitation de la théorie. Plus la théorie est développée, plus elle est explicitée, et plus elle a de chances de révéler des contradictions. Et inversement, les risques de contradictions sont d'autant plus réduits que la théorie est moins explicite. C'est bien ce que nous entendons en disant que la cohérence d'une description — ou du modèle qui le sous-tend — n'est ni absolue ni indépendante de l'exhaustivité de celle-ci.

5. « INEXHAUSTIBLE EXHAUSTIVITÉ »¹⁰

Ce qui précède montre certes qu'une théorie peut être plus ou moins développée et son exhaustivité — ou explicitation — plus ou moins grande, mais aussi que le degré d'exhaustivité est fonction du choix opéré par le linguiste; ce choix est dicté par l'intérêt qu'il croit devoir porter à tel ou tel aspect de la théorie pour l'explication des phénomènes observés; enfin, ce choix peut être modifié en envergure ou en profondeur — qui sont deux aspects essentiels de l'exhaustivité.

C'est dire que des critères d'adéquation externe interviennent là même où l'on croit débattre des propriétés formelles. Le problème ici est de savoir s'il est judicieux de poser les mêmes exigences à toute construction théorique quelle qu'elle soit, ou s'il faut procéder à une distinction entre les tâches des divers types de constructions théoriques, en opposant par exemple les théories aux modèles.

¹⁰ Cf. CULIOLI (1968 : 106-117).

6. GÉNÉRALITÉ VS PRÉCISION

Point n'est besoin de se livrer à un examen poussé pour montrer le conflit qu'il y a entre l'exigence de généralité et celle d'explicitation dans l'élaboration d'une construction théorique. Quelques exemples suffiront¹¹ :

- *Unités discrètes*. En postulant que les unités linguistiques sont discrètes¹², Leonard Bloomfield semble être convaincu de trois faits; 1) dans une étude synchronique, le caractère discret serait applicable aux unités linguistiques, 2) cette propriété ne vaudrait pas pour les unités considérées dans une perspectives diachroniques, et 3) il est préférable de maintenir la discrétion malgré cette limitation.
- *Le monème*. André Martinet définit le monème comme « unité à deux faces, une face signifiée, son sens ou sa valeur, et une face signifiante qui la manifeste sous forme phonique »¹³. Par la suite, il constate que cette définition entre en conflit avec l'existence de monèmes à signifiant zéro. Ceci le conduit à redéfinir le monème (cf. § 8 *infra*).
- *La compétence*. Noam Chomsky considère la compétence comme la grammaire intériorisée du sujet parlant et accessible par recours à l'introspection. Constatant que le jugement introspectif d'un sujet parlant peut ne pas être conforme à celui d'un autre, il est amené à poser des restrictions à la validité de l'introspection¹⁴.

¹¹ L'exemple syntaxique ci-dessus (cf. § 4) pourrait être de nouveau évoqué ici.

¹² BLOOMFIELD n'emploie pas le terme de *discret* cependant il attribue le caractère discret aux éléments linguistiques comme en témoignent ses écrits : « 2. *Hypothèse 1*. A l'intérieur de communautés données, des énoncés successifs peuvent être similaires ou partiellement similaires. [...] Hors de notre science, de telles similitudes sont relatives; mais à l'intérieur de celle-ci, elles sont absolues. Cette fiction n'est partiellement mise en suspens que dans la linguistique historique. ». Cf. BLOOMFIELD (1973).

¹³ MARTINET (1970 : § 1. 9).

¹⁴ Cf. RUWET (1966 : 30) : «... ce test [de grammaticalité] doit être confronté avec les données, c'est-à-dire avec les jugements des sujets; [...] Cela ne veut pas dire, comme le note Chomsky, que les jugements des sujets soient sacro-saints. »

Ici, nous nous bornons à constater l'existence de ce conflit, et reviendrons plus loin sur la validité ou les raisons du choix opéré par ces chercheurs. Nous nous contenterons de faire remarquer que dans les cas cités, la façon dont l'un ou l'autre a tranché la question n'est fondée sur aucun principe explicite.

7. COHÉRENCE VS ADÉQUATION

Dès qu'on tente d'apprécier une théorie tant par sa cohérence que par son adéquation à l'objet, certaines constatations semblent s'imposer :

- 1) On ne rencontre pas les mêmes problèmes à tous les niveaux d'élaboration théorique; en effet, l'élaboration théorique présente des degrés, et certaines contradictions n'émergent qu'à un stade avancé du développement de la construction théorique.
- 2) Dans l'élaboration des constructions théoriques, on opère — qu'on le veuille ou non — par hiérarchisation et tri. Ainsi, un Chomsky construit sa théorie en accordant la prépondérance aux phrases grammaticales (au détriment des phrases semi-grammaticales, ou peu grammaticales, etc.¹⁵)
- 3) L'adéquation externe et l'adéquation interne ne vont pas toujours ni nécessairement de pair. Elles peuvent entrer en conflit, du moins à certains niveaux de l'élaboration théorique. Ce qui peut être illustré par le concept — non le terme — d'unité discrète chez Bloomfield, qui dit en substance que les éléments linguistiques sont soit identiques, soit différents, sans moyen palier; sauf en linguistique historique où cette *fiction* est suspendue¹⁶. Bloomfield sacrifie ainsi la cohérence de la construction théorique, puisqu'il énonce que les

¹⁵ Chomsky considère les phrases grammaticales comme l'objet premier de la linguistique, bien qu'il reconnaisse l'existence de degrés de grammaticalité. Cf. CHOMSKY (1971 : 12-20). Voir aussi CHOMSKY (1964 : 384-389).

¹⁶ Cf. « 5. Déf. Ce qui est semblable sera dit *identique*, et ce qui n'est pas identique, *différent*. » BLOOMFIELD (1973 : 185-196). Cf. aussi BLOOMFIELD (1970 : 77, 137). Les premiers emplois de l'*unité discrète* comme terme technique semblent remonter aux années 50. Le terme apparaît dans HARRIS (1951).

éléments sont à la fois discrets et continus. Ici, il fait passer l'adéquation externe avant l'adéquation interne.

8. L'EXPLICATION GLOBALE EST UNE UTOPIE

Bloomfield aurait aussi bien pu adopter la solution opposée en maintenant la discrétion en linguistique historique à l'instar d'un Høenigswald¹⁷. La théorie aurait ainsi gagné en cohérence. Avec le recul, on estime — nous semble-t-il — aujourd'hui la contradiction de Bloomfield plus féconde et suggestive que la cohérence de Høenigswald.

La tentative de ce dernier pour appliquer les principes structuraux en diachronie apparaît comme une simple reformulation qui n'apporte aucun éclairage nouveau.

Pour autre exemple, reprenons la conception saussurienne du signe linguistique comme association d'un signifiant et d'un signifié (cf. § 6 *supra*). Dans son acception stricte, elle est en contradiction avec la notion de signifiant zéro; en vertu de la solidarité de ses deux faces, le signe s'évanouit quand disparaît le signifiant. Il est possible — cela va sans dire — de lever cette contradiction en redéfinissant le signe linguistique un peu comme ce que propose Martinet qui qualifie le monème comme « un effet de sens correspondant à une différence formelle »¹⁸.

Mais le jeu en vaut-il la chandelle ? La nouvelle définition permet certes de légitimer le signifiant zéro. Mais, elle a pour conséquence de brouiller les limites entre signes linguistiques et traits de sens. Dans la mesure où Martinet ne considère comme linguistiques que les significations ayant une contrepartie sur le plan du signifiant, cette redéfinition ouvre la possibilité d'inclure tout trait de sens parmi les

¹⁷ On peut dire sans caricaturer qu'ainsi conçue, l'application des principes structuraux à la linguistique historique se ramène pour l'essentiel à un changement de la terminologie (phonème au lieu de son, par ex.), et qu'elle n'apporte aucun élément nouveau pour la compréhension et l'explication des faits évolutifs. Cf. HØENIGSWALD (1957 : 139-141). Cela semble aussi être le cas de la tentative de JAKOBSON. Cf. JAKOBSON (1964 : 315-336).

¹⁸ Cf. MARTINET (1985 : § 3. 1., § 2. 6.).

monèmes¹⁹. La définition de Saussure²⁰ — bien qu'elle comporte une contradiction dans les termes — nous paraît préférable. On peut concevoir qu'elle se propose de circonscrire le signe dans ce qu'il a de plus représentatif, de plus fréquent, de plus général, et non dans sa globalité²¹; elle est fondée sur une hiérarchie qui place le signifiant positif au centre de l'intérêt, et qu'il ne prend pas en compte des cas moins importants, marginaux, d'exception, etc., tel le signifiant zéro, qui « vient, dit-il, d'un pur accident » (*op. cit.* : 124).

9. ABANDONNER LE PRINCIPE DE COHÉRENCE ?

Aussi, le linguiste qui place la cohérence au premier rang des critères de validité d'une théorie se trouve — comme on vient de le voir — dans une fâcheuse posture. Sa démarche peut donner à croire qu'il énonce pompeusement des principes théoriques — comme la cohérence —, qu'il ne peut pas respecter en pratique, comme si ces principes n'étaient qu'apparats, et qu'en coulisses, il disposait d'astuces rhétoriques lui permettant de les contourner. Qui plus est, cela permet à certains de soutenir encore et toujours que les humanités ne sont pas un domaine propice à la connaissance scientifique, que les sciences humaines n'en

¹⁹ Les monèmes attribués aux syntagmes verbaux en français semblent en être une bonne illustration: que l'on considère les trois monèmes « participe », « parfait » et « simple » attribués au segment *-é* de *chanté* ou les monèmes « futur », « décalé » et « parfait » attribués au segment *aurait...é* de *(il) aurait chanté* ou encore les monèmes « subjonctif », « passé » et « parfait » attribués au segment *eût...é* de *(il) eût chanté*. Cf. MARTINET (1979 : 98-131), notamment p. 100-101. Ne serait-il pas aussi sinon plus judicieux de considérer ce qui est ainsi présenté comme monèmes constitutifs de syntagmes verbaux comme autant de traits de sens ?

²⁰ Cf. DE SAUSSURE (1965 : 99). « Nous appelons signe la combinaison du concept et de l'image acoustique. » Pour éviter l'ambiguïté que comporte l'usage courant du mot signe, Saussure ajoute : « Nous nous proposons de remplacer concept et image acoustique par signifié et signifiant. » En même temps, il admet qu'une idée, un concept (en l'occurrence le génitif de Žena en tchèque) ait « pour exposant zéro » (*op. cit.* : 123) ou qu'il prenne « le signe zéro » (*op. cit.* : 124). Ailleurs encore, il considère /mar/ (marche) comme « une forme fléchie à désinence zéro » (*op. cit.* : 254).

²¹ Une définition globale inclurait non seulement les cas représentatifs, mais aussi les exceptions rarissimes, marginales, etc.

sont pas, et qu'elles sont le fait de ceux qui — en mal d'originalité — s'efforcent de singer la démarche des sciences proprement dites.

Evidemment, des difficultés qu'on rencontre pour respecter la cohérence des constructions théoriques, nous ne croyons nullement devoir conclure à l'abandon du principe de cohérence, et encore moins à l'abandon de l'étude scientifique des faits humains. Notre propos est bien de rechercher la place qui doit revenir à la cohérence dans l'activité complexe qu'est la recherche; ce rôle est à déterminer en tenant compte de facteurs concomitants, en fonction du niveau de l'analyse, ainsi que du but visé.

10. THÉORIE VS MODÈLE

Il est sans doute légitime d'exiger que la recherche linguistique conduise à des connaissances à la fois générales et précises. Si une seule et même construction théorique ne permet pas d'y accéder, il convient alors d'en répartir les tâches.

On peut concevoir une *théorie* comme l'ensemble des principes fondateurs d'une discipline scientifique²². La théorie vise ainsi la généralité. On ne peut s'attendre qu'elle rende compte — elle-même directement — des multiples aspects que comporte l'objet. Cette tâche incombe aux *modèles*, conçus comme schémas autonomes de portée limitée et de caractère local²³.

Les rapports entre théorie et données empiriques sont médiatisés par les modèles. De par leur caractère ponctuel, ceux-ci sont à même d'assurer la précision; c'est cela qui permet de faire porter un examen poussé sur leur adéquation, tant externe qu'interne, et d'apprécier entre autres leur cohérence²⁴.

²² En discutant des fonctions de la théorie, GRANGER écrit : « Un [...] rôle de la théorie nous paraît être de *fonder* un ensemble de connaissances. [...] Il s'agit simplement de formuler explicitement quelques principes ou propositions primitives, constitués en un corps saisissable dans son ensemble, apparemment non contradictoire et *justifiable* par une argumentation provisoirement convaincante. » GRANGER (1979 : 197).

²³ Chez certains auteurs, cette distinction est désignée par l'opposition théorie/ métathéorie.

²⁴ Je me suis exprimé ailleurs sur cette distinction théorie/ modèle. Je serai donc bref ici; cf. MAHMOUDIAN (1990 : 47-46).

Une fois cette distinction admise, on est conduit à différencier les critères d'adéquation selon qu'il s'agit de théorie ou de modèle. Ainsi, les exigences formulées ci-dessus (cf. § 4), bien que judicieuses pour les modèles, ne sont pas applicables au niveau de la théorie. La responsabilité de ce faux débat n'incombe pas seulement à une critique abusive. Le théoricien aussi en assume une part non négligeable lorsqu'il cherche à énoncer des propositions censées être la définition du contour général de l'objet d'une science et à la fois le modèle opératoire pour des recherches empiriques; en cherchant une définition satisfaisant aux exigences et de la théorie et du modèle, il part de l'hypothèse — souvent implicite — que la structure de l'objet est simple, et que la théorie permet de calculer tous les cas possibles²⁵. Or, cette hypothèse appelle un examen approfondi.

11. STRUCTURE SIMPLE POUR FAITS COMPLEXES ?

Si l'usage judicieux du critère de cohérence se révèle difficile, on peut vouloir en connaître la cause. Nous croyons devoir la chercher dans la complexité de l'objet langage.

C'est cette complexité qui fait qu'une seule construction théorique, un unique corps d'hypothèses ne peut suffire à la description et l'explication des faits linguistiques. Les hypothèses générales laissent des résidus, qu'on peut et doit essayer de résorber par des hypothèses spécifiques. La résorption n'étant pas totale, d'autres hypothèses — plus spécifiques encore — seront nécessaires pour combler les lacunes. Ainsi, la quête de l'adéquation objective conduit à l'adjonction de nouvelles hypothèses. En partant d'une structure simple on arrive à la stratification de celle-ci.

Prenons comme exemple le signe linguistique minimum, le monème. La théorie le définit comme association d'un signifiant à un signifié. Par

²⁵ Les deux thèses sont explicites chez certains, dont HJELMSLEV. Pour la question de la simplicité, cf. « Structure fondamentale du langage », in *Prolégomènes...*, 176 : « On a souvent affirmé que le langage est un phénomène d'une extrême complexité. Je m'oppose vigoureusement à cette vue. [...] Si le langage semble compliqué, ça ne peut être que parce que la science du langage le considère encore d'une façon qui empêche la simplicité. »; pour la possibilité d'un calcul exhaustif, cf. (*op. cit.* : 33) : « [...] un calcul général [...] prévoit tous les cas concevables. »

une argumentation provisoire, elle justifie la solidarité des deux faces du signe, si celui-ci doit pouvoir servir aux fins de communication²⁶. Certes, la recherche linguistique doit permettre de déterminer si tels ou tels éléments sont à considérer comme des monèmes et permettre aussi de vérifier empiriquement si toutes les langues que nous connaissons sont dotées de monèmes. Mais ce n'est pas à la théorie d'énumérer les propriétés multiples qui caractérisent le monème. Cette tâche incombe aux modèles. C'est au niveau des modèles que l'on doit traiter de questions comme celles-ci : le monème revêt-il un caractère psychique ? un caractère comportemental ? les deux à la fois ? et ainsi de suite. De la réponse à ces questions dépend la marche à suivre pour déterminer le statut monématique d'un élément, pour énumérer aussi les éléments constitutifs d'une séquence de signes. Si les monèmes sont doués d'un caractère psychique, on peut et on doit les repérer par recours à l'intuition du sujet parlant. Ainsi *table* est un monème, dans la mesure où le sujet en reconnaît la forme (phonique, graphique, etc.) et le contenu sémantique, et qu'il peut les appeler à la conscience. La reconnaissance de *table* par le sujet parlant peut aussi être mise en évidence par recours au comportement (c'est-à-dire par l'observation de la façon dont il réagit aux différentes occurrences de cet élément). Le constat qu'on vient de faire dans le cas de *table* reste-t-il valable pour tous les monèmes ? Manifestement non, puisque certains monèmes — tels que l'imparfait *-ait* dans *la table brûlait* — peuvent être accessibles à l'observation au travers des réactions comportementales aux énoncés qui les contiennent; alors que — sans entraînement spécial — le sujet ne semble pas être en mesure d'isoler le signifiant de l'imparfait, ni son contenu. Cela revient à dire que les monèmes ne se laissent pas tous appréhender par la même (ou le même ensemble de) technique(s) d'observation. Il s'ensuit dès lors — au niveau de l'élaboration des principes descriptifs — qu'il faut répartir les monèmes en catégories et déterminer pour chacune d'entre elles des structures spécifiques. Ce n'est qu'ainsi qu'on parvient à établir des procédures descriptives adéquates.

Il s'agit non de la substitution de structures plus spécifiques à la structure globale, mais bien de la stratification de la structure. Cette stratification loin d'être un expédient « technique » est dans la nature

²⁶ Sans cette solidarité, l'on risquerait de confondre communication et télépathie !

de toute explication structurale, ou pour employer la formule de Granger, dans « la nature des rapports du concret à l'abstrait. »²⁷

En d'autres mots, la structure des phénomènes linguistiques est de nature stratifiée, complexe; cette complexité s'inscrit en contrepoint de certaines thèses structuralistes ou générativistes sur la simplicité de la structure, et peut être caractérisée par la multiplicité des facteurs et la fonctionnalité graduelle.

12. MULTIPLICITÉ DES FACTEURS

Les facteurs qui déterminent la structure et le fonctionnement des systèmes linguistiques sont en très grand nombre (non fini, probablement), comme de nombreuses recherches empiriques l'illustrent : enquêtes phonologiques de Martinet; recherches de psychologie cognitive (Eleanor Rosch *et alii*) pour ne donner que deux exemples devenus classiques.

Combien y a-t-il d'unités dans le système phonologique du français ? Combien de membres compte une catégorie²⁸ comme « oiseau » ou « mobilier » ? De combien de sèmes est composé le signifié d'une unité comme *chien*, *première*, *traite* ? Ce sont là des questions auxquelles on ne peut répondre sans décision *ad hoc*, arbitraire, etc.

Prenons comme exemple la signification de *première*. Celle-ci est composée de sèmes comme²⁹ :

1. « la plus ancienne »
2. « qui est la première à se produire »
3. « qui se présente avant d'autres dans un ordre conventionnellement défini »
4. « qui est dans l'état de son origine »

Cette analyse peut être complétée par l'adjonction d'autres sèmes :

²⁷ GRANGER (1968 : 254).

²⁸ Qu'il s'agisse ici de catégorie cognitive ou sémantique importe peu.

²⁹ D'après (1991) *Le Grand Robert de la langue française*.

5. «qui se présente d'abord (dans l'espace) par rapport à un point de repère»
6. « qui doit être considéré avant les autres pour l'importance, la qualité, la valeur... »
7. « qui n'est pas défini au moyen d'autre chose (proposition) »
8. « qui contient en soi la raison d'être des autres réalités »

13. FONCTIONNALITÉ GRADUELLE

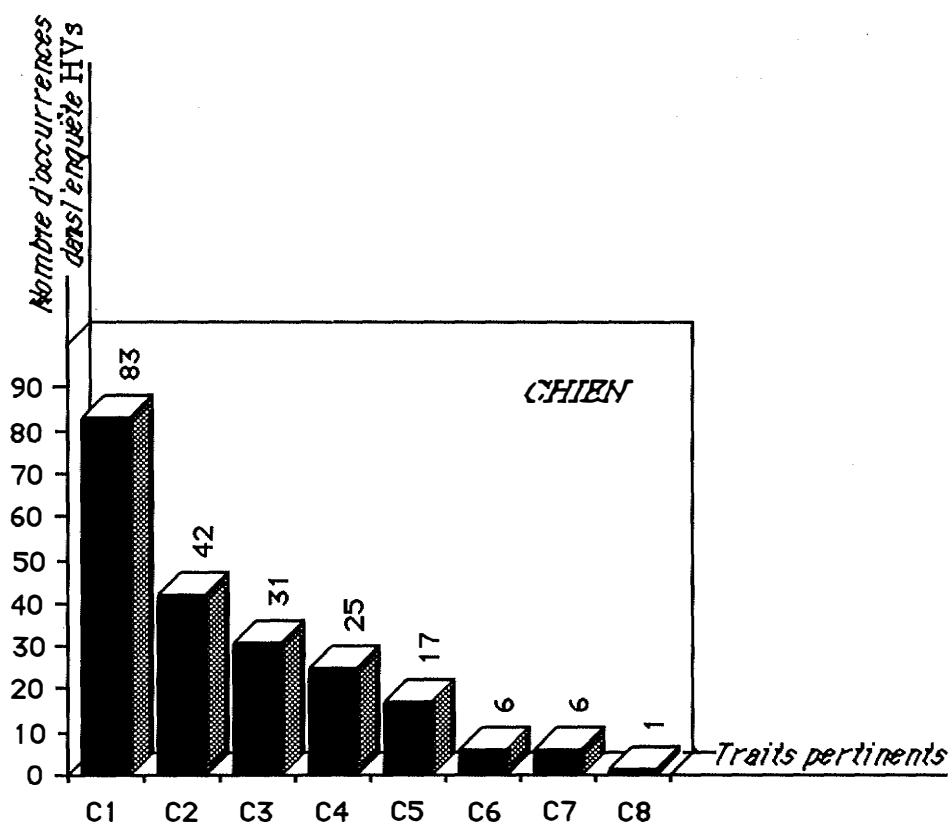
Le concept de pertinence rend service en ce que les éléments sont évalués selon le rôle qu'ils jouent dans la communication linguistique; or, les différents rôles présentent une gradation multiple, irréductible à une distinction sommaire du type pertinent/non pertinent.

Considérons un instant cet autre exemple. Le monème *chien* présente les sèmes :

1. « mammifère domestique d'une espèce dont il existe de nombreuses races et élevé pour remplir certaines fonctions auprès de l'homme »
2. « constellation »
3. « tout animal de l'espèce des canidés »
4. « charme, attrait »
5. « personne méprisable »
6. « pièce coudée de certaines armes à feu »
7. « cheval de course de très mauvaise qualité »
8. « talon d'un jeu de carte »

La liste ainsi constituée ne forme pas un tout homogène; même au sein de ce qu'on appelle communément le sens propre ou sens premier, certains sèmes sont facultatifs, alors que certains autres sont plus caractéristiques de ce monème. Ainsi, si l'on observe le comportement d'un ensemble même restreint de sujets parlants, l'on constate que les différents éléments ci-dessus se hiérarchisent, se différenciant les uns

des autres par leur appartenance plus ou moins grande au monème *chien*. Ces différences peuvent être schématisées comme suit³⁰ :



C1. « mammifère domestique d'une espèce dont il existe de nombreuses races élevé pour remplir certaines fonctions auprès de l'homme »

C2. « personne méprisable »

C3. « tout animal de l'espèce des canidés »

C4. « charme, attrait »

C5. « pièce coudée de certaines armes à feu »

C6. « cheval de course de mauvaise qualité »

C7. « constellation »

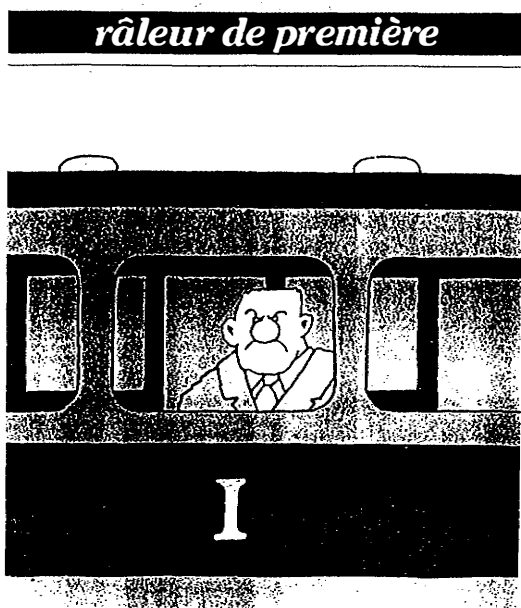
C8. « talon d'un jeu de carte »

³⁰ Cf. CRUCHAUD (1993 : 17-121), ici p. 41.

14. CONTRAINTES DES RÉALISATIONS

Tout usage du langage, toute réalisation d'éléments linguistiques fait appel à un nombre restreint des facteurs dont chacun revêt un degré déterminé de pertinence. Autrement dit, toutes les caractéristiques définitoire d'un élément (signifié, en l'occurrence) ne se réalisent pas partout. Ainsi, tous les sèmes constitutifs de la signification de *première* n'apparaissent pas dans l'ensemble des contextes: *voyager en —, la tête la —, un soir de —, la — fois, la cause —, la deuxième suit la —, etc.*

On conviendra sans doute que le sens « une classe de meilleure qualité dans un moyen de transport » se réalise dans le premier contexte non dans le second. Il faut toutefois se garder d'« absolutiser » l'action du contexte sémantique. En effet, si l'on considère *râleur de première*, le contexte rend très improbable la référence à « moyens de transport », mais ne l'exclut pas totalement; elle est rendue possible dans ce contexte grâce au concours de la situation qui peut, elle, rendre une telle combinaison vraisemblable en palliant l'incompatibilité des éléments en présence; le dessin — s'il peut ailleurs être équivalent au signe — joue ainsi dans l'exemple ci-dessous le rôle de la situation extralinguistique³¹.



³¹ Tiré de GELLUCK (1992 : 75).

De nombreux autres exemples pourraient conforter cette proposition³².

15. DÉCRIRE LA SIGNIFICATION : UN DILEMME ?

D'une conception formelle de la structure découle un dilemme : une description sémantique qui n'énumérerait pas toutes les strates de la structure de la signification serait inadéquate (dans la mesure où elle doit énumérer « tous les cas concevables », pour employer les termes de Hjelmslev). Mais elle serait aussi inadéquate si elle prenait en compte toutes les strates du sens — impliquant que tout sème est rattaché par un lien strict au signe —, car, ce faisant, elle intégrerait au signifié des éléments n'ayant qu'un lien ténu avec le signe linguistique; elle entraînerait un nivellement des couches superposées de la structure en ramenant, à un niveau unique, des éléments appartenant à des couches hiérarchiques distinctes; en dernière analyse, cette conception réduirait à peu de chose la notion même de structure.

Les exemples évoqués ci-dessus n'apportent aucun élément de réflexion nouveau qui ne soit déjà fourni dans les exemples classiques, telle la controverse sur l'attribution au contenu de *célibataire* du sème « non marié » et le sens que peut prendre ce mot dans *mon mari est un célibataire*. Même si les traitements de problèmes ponctuels sont assez souvent judicieux, relativement adéquats, les solutions proposées à pareils problèmes laissent à désirer, car on y cherche à aboutir aux catégories disjointes qu'exige une structure formelle. L'essentiel de nos propositions réside en l'adoption d'une structure stratifiée, et en

³² Il en va ainsi de la signification de *traite* qui est composée des sèmes suivants : « mulsion », « commerce et transport d'esclaves », « lettre de change », « trajet effectué sans s'arrêter », etc. Cette analyse peut être complétée par l'adjonction d'autres sèmes, mais toutes les caractéristiques définitoires d'un élément (signifié, en l'occurrence) ne se réalisent pas partout. Ainsi, tous les sèmes constitutifs de la signification de *traite* n'apparaissent pas dans l'ensemble des contextes : — *des vaches*, — *des blanches*, *d'une seule* —. On nous accordera sans doute que le sens « mulsion » se réalise dans le premier contexte, alors que le second sélectionne plutôt le sens « commerce et transport d'esclaves ». Cependant, l'action du contexte sémantique n'est pas absolue. En effet, dans *la traite des blanches*, le contexte rend peu probable la réalisation de la « mulsion », sans l'exclure totalement; elle est rendue possible dans ce contexte grâce au concours de la situation, comme dans un autre dessin de GELLUCK dont nous laissons au lecteur le soin de l'imaginer.

l'abandon de la structure formelle, conçue comme ensemble formé d'éléments discrets et régi par des règles constantes ou absolues³³.

16. QUE RÉVÈLENT LES CONTRADICTIONS ?

L'examen de l'usage fait du critère de cohérence met en évidence le principe — implicite ou explicite — selon lequel les contradictions sont révélatrices des limites de notre connaissance. Ainsi, ce serait en raison des lacunes de notre connaissance si nous proposons une description contradictoire. Dès lors, une connaissance plus poussée nous permettrait d'obtenir des catégories moins hétérogènes donc une description cohérente.

Un tel usage est fondé sur la croyance que toute structure linguistique est homogène, ou — tout au moins — que la part qu'y tiennent les phénomènes hétérogènes, antinomiques est négligeable, et que ceux-ci n'affectent pas le contour général de l'objet. Si l'on ne part pas d'un tel présupposé, on est conduit à reconnaître que *certaines des incohérences (contradictions ou autres inadéquations) peuvent être révélatrices des conflits inhérents à l'objet décrit*. Cela revient à admettre que l'objet langue ne consiste pas en un ensemble harmonieux où tous les facteurs convergent pour assurer à l'outil linguistique une autarcie communicative, mais que parmi les facteurs multiples qui constituent un système linguistique, il en est qui sont mus par des tendances différentes, voire opposées; en dernière analyse, la structure-objet n'est qu'un équilibre instable entre facteurs potentiellement conflictuels, qu'un moment dans un processus dynamique.

³³ Nous employons ici le terme *formel* dans cette acception, qui comme le montre LABOV, est courante en linguistique structurale, et cause de multiples contraintes imposées à la recherche linguistique dont il a examiné les aspects sémantiques dans LABOV (1973 : 341-373). Ainsi conçue, la structure formelle exclut toute variation ou hétérogénéité.

17. CONFLITS INHÉRENTS ET CONTRADICTIONS DESCRIPTIVES

Concevoir l'objet comme doué d'une dynamique interne, c'est admettre que le même objet révèle, dans des conditions différentes, des propriétés asymétriques, éventuellement des tendances conflictuelles. Prenons comme illustration le cas des enquêtes par questionnaire. On peut élaborer les questions de façon à amener le sujet à prononcer un jugement par oui ou non :

Question a)

Selon vous, peut-on dire d'une personne qui raconte des mensonges qu'elle raconte des histoires ?

OUI o

NON o

Les résultats obtenus par l'enquête permettent de prévoir alors dans une certaine mesure les réactions intuitives des usagers de la langue. En l'occurrence, toutes les personnes interrogées ont répondu à la question ci-dessus par l'affirmative. Si l'on pose différemment notre question, — en mettant le sujet parlant dans une situation autre, sans lui suggérer de réponse possible ni lui mentionner la forme du monème concerné — des différences vont apparaître :

Question b)

Raconter des mensonges, c'est raconter des ...

On a pu ainsi constater que dans des conditions d'enquêtes comparables (type question a), les jugements des informateurs étaient constants pour attribuer à *histoire* le sens de «mensonge», alors que leur comportement variait considérablement quand on changeait la formulation de la question. On constate par exemple qu'aucun informateur ne mentionne le sème ci-dessus en réponse à la question b). En examinant tous les résultats des différentes enquêtes et sur différentes unités, on a pu tirer la conclusion que la disparité entre les deux était liée à l'asymétrie des rôles *émetteur* vs *récepteur*. On peut encore faire varier la formulation de la question — en mentionnant le monème, mais sans proposer de sens possible — :

Question c)

Imaginez que vous deviez expliquer ce que signifie le mot histoire à quelqu'un qui ne le connaît pas; que lui diriez-vous ?

On peut concevoir deux techniques: l'une — simple — fondée sur une seule et même façon de formuler les questions; l'autre — mixte — ayant recours à diverses formulations des questions. Quelle(s) technique(s) d'enquête adopter ? Les deux techniques d'enquête sont fondées sur l'hypothèse que le sujet interrogé manifeste son état par ses réponses. Elles se distinguent en ce que dans la première — simple —, le sujet est conçu comme doué d'un seul état e ; révélé par la réponse r . Dans la deuxième technique — mixte —, on conçoit le sujet comme plus complexe, doué d'une gamme d'états $e_1, e_2, \dots, e_n$, que reflètent les réponses $r_1, r_2, \dots, r_n$.

La technique simple apparaît vite comme étant incomplète : si les réponses varient, on sera amené à se demander dans quelles proportions et en fonction de quels facteurs. Pour déterminer les facteurs, il convient de faire appel à une technique d'enquête mixte, et surtout à des questions à la fois plus fines et complémentaires.

Ainsi, en réponse à la troisième question — c) —, différents sèmes apparaissent dans les réponses des quinze informateurs, mais dans des proportions diverses : 9 pour « conte », 13 pour « chronologie des faits passés », 1 pour « science », 3 pour « anecdote », 4 pour « mensonges », 1 pour « ennuis » etc.³⁴ Il est surtout intéressant de noter qu'un même informateur donne différentes réponses (qui révèlent ses différents états) selon le type de questions utilisé — sans pour autant que ces réponses soient diamétralement opposées. Par exemple, un informateur n'ayant pas proposé le sème « science » sous c) pourra très bien lui reconnaître une pertinence si on le place en position de récepteur et qu'on lui propose de se prononcer sur l'acceptabilité dudit sème dans une question de type a) présentée ultérieurement.

18. COMPLEXITÉ VS DISTORSION

Le passage d'une technique d'enquête à l'autre — afin que ces techniques mettent en lumière des aspects nombreux et complexes de l'objet — aboutit à une stratification dont on peut dire avec Granger qu'elle « représente une tendance tout à fait positive et féconde de l'introduction et de la manipulation des structures dans les sciences de

³⁴ CRUCHAUD & VUILLE (1992 : 9-71), ici respectivement (1992 : iv, v, 21).

l'homme »³⁵. Que les strates multiples de la structure permettent de décrire et de prévoir une gamme variée de comportements et de stratégies chez l'utilisateur témoigne de cette fécondité.

On peut s'interroger sur les variations que présente l'objet observé dans des conditions différentes : sont-elles une propriété inhérente à l'objet ? Ou bien des distorsions causées par les techniques utilisées ? On ne peut nier l'effet que produit l'instrument de l'observation sur l'observable (cf. le cas de la sonde sur l'organisme). Mais quand on constate que certains phénomènes observés conservent une configuration quasi constante malgré la variation des conditions d'observation, on est fondé de considérer que les variations du comportement sont — pour une part non négligeable — reflet des propriétés de l'objet. D'où la question légitime : « quelles sont les spécificités de l'objet O_1 qui le rendent perméable — à la différence de l'objet O_2 — aux influences des instruments d'observation ? » La structure stratifiée procède du souci de répondre à ce genre d'interrogation.

19. CONTRADICTIONS LOCALES VS CONTRADICTIONS GÉNÉRALES

Notre propos n'est nullement de jeter le critère de cohérence à la poubelle de l'histoire de la linguistique, encore moins de soutenir que plus une construction théorique est contradictoire, meilleure elle est. Ce serait une provocation gratuite; un peu analogue à celle de chercheurs qui, dans les années 60 affirmaient que « les meilleures hypothèses sont celles qui sont les moins probables »³⁶. De ce qui précède, nous croyons devoir simplement conclure que le critère de cohérence revêt une valeur toute relative; relativité qui présente un double aspect : la cohérence peut et doit être appréciée différemment selon les niveaux de l'élaboration théorique, et l'appréciation doit tenir compte des interrelations entre cohérence et d'autres critères d'adéquation.

Au niveau de la théorie linguistique — conçue comme un corps d'hypothèses fondatrices de la discipline —, il convient d'éviter les

³⁵ Cf. GRANGER (*op. cit.* : 270, X, 18), où il examine les enquêtes sociologiques.

³⁶ Cf. BACH (1965 : 120) « Linguistique structurale et philosophie des sciences », in *Diogène*, 51.

proposition contradictoires. A défaut, la théorie manquerait sa mission qui est d'esquisser les traits généraux de l'objet et de la méthode d'une science, traits qui permettent d'élaborer des modèles opératoires. Cependant, vérifier si tous les tenants et aboutissants de la théorie sont convergents et tendent vers une parfaite harmonie n'est pas nécessaire, ni non plus possible, étant donné que cette vérification implique une explicitation — ou *interprétation*, pour employer le terme de Nagel³⁷ — qui incombe aux modèles. En effet, le problème se pose autrement au niveau du modèle, dans la mesure où la visée ici est de décrire et de prévoir le statut d'un nombre limité de phénomènes linguistiques observés dans le comportement et/ou l'intuition des sujets parlants. Le modèle étant le lieu propre à la confrontation du concret à la structure, il importe que les circonstances de cette confrontation et les données observées soient examinées en détail.

L'appréciation doit tenir compte des interrelations entre cohérence et d'autres critères d'adéquation : les contradictions peuvent remonter à des causes multiples et disparates. Dans certains cas, la contradiction pourrait procéder du manque d'explicitation du modèle; il serait alors possible d'y remédier par une élaboration plus exhaustive.

20. DÉCALAGE INTUITION/COMPORTEMENT

Dans d'autres cas, la contradiction peut révéler des disparités et des tensions internes à la structure. Ainsi, quand on prend en compte à la fois l'intuition et le comportement³⁸, l'observation peut montrer des décalages non négligeables. Si les catégories prévues par le modèle sont de nature formelle (plus précisément, fondées sur le principe du tiers exclu ou du caractère discret des unités), il faudra qu'on tranche si l'élément *e* possède — oui ou non — la propriété *p*. Dans ce cadre, il ne serait pas concevable que la description aboutisse à une conclusion non tranchée, puisque cela reviendrait à attribuer *p* et *non p* comme propriétés à l'élément *e*. Ce modèle — si l'on s'y cantonne — offre le choix entre deux solutions : ou bien on tranche arbitrairement (en attribuant ou en refusant la propriété *p* à l'élément *e*), ou bien on conclut

³⁷ Cf. NAGEL (1961 : 90 sq.).

³⁸ Sous peine de tomber dans un physicalisme outrancier ou un psychologisme fantaisiste.

à l'absence de structure quelle qu'elle soit. Des exemples illustreraient ces pratiques qui ne sont pas tellement rares.

- *Décisions ad hoc*. Pour l'élaboration de son *Dictionnaire de la prononciation du français dans son usage réel*, Martinet a procédé à la collecte des matériaux par l'observation de l'usage des sujets et en les interrogeant sur leur usage. Mais, aucune trace n'est conservée des disparités entre les données recueillies par les deux techniques. Des décisions arbitraires semblent avoir permis l'« équarrissage » des résultats protéiformes pour réduire la diversité à l'unité.
- *Constat de manque de structure*. Considérons le statut du *r* dans la prononciation de l'anglais à New York. Tant qu'on cherchait à savoir si — oui ou non — l'on prononçait le *r*, la tentative était vouée à l'échec, puisque la réponse était à la fois oui et non. C'est ainsi que Hubbell considère qu'il n'y a aucune régularité, aucune structure en l'occurrence, et que « c'est là une question de pur hasard »³⁹.

Pareilles solutions sont fondées sur l'idée qu'il serait impossible pour des phénomènes conflictuels de coexister au sein d'un même système. Une autre solution serait de reconnaître les limites de ce modèle, et de le compléter par un autre, plus élaboré, plus explicite ou exhaustif. Ainsi dans le modèle proposé par Labov⁴⁰, les propriétés sont attribuables à l'élément suivant une échelle variable. Ce qui était *contradiction* dans le modèle élémentaire devient ici *complexité* ou *variation*, et le descripteur est conduit à chercher les facteurs qui la conditionnent.

Les recherches empiriques de Labov montrent que si la réalisation du *r* à New York est variable, elle ne l'est pas au même degré à travers toutes les classes sociales : des différences notables séparent l'usage de la bourgeoisie de celui du prolétariat. Elles mettent en outre en évidence que pour la même fraction de la communauté, la réalisation du *r* dépend des circonstances de l'échange linguistique. Autrement dit, le modèle de Labov est fondé sur les principes que la structure est de caractère statistique et que les phénomènes observés ne sont pas neutres aux conditions de leur apparition ni aux techniques d'observation.

³⁹ HUBBELL (1950 : 48).

⁴⁰ Cf. *Sociolinguistique*. Noter que d'autres avaient introduit avant Labov des distinctions de degrés, mais sans en tirer toutes les conséquences

21. ADÉQUATION DE TECHNIQUES D'OBSERVATION.

Si l'utilisation de diverses techniques d'enquête fait apparaître des aspects distincts de l'objet observé, c'est parce qu'une technique n'est pas nécessairement adaptée à toutes les strates de la structure.

Dès lors, on doit choisir la technique adéquate en fonction de l'objet qu'on examine et de la (ou des) caractéristiques de l'objet qu'on se propose de mettre en évidence. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le « même » objet apparaisse sous des jours différents selon les techniques employées. Dès lors, de la disparité des résultats obtenus par deux techniques descriptives, on ne peut conclure que l'un est « vrai » et l'autre (ou les autres) « faux ».

22. « MÊME » OBJET ?

Dans de nombreuses controverses⁴¹ opposant des courants de pensée linguistique durant les années 60-70, une stratégie argumentative consistait en ceci :

- a) prendre un modèle élémentaire (ayant fait l'objet d'une élaboration peu exhaustive) m_1 et son applications à un cas c_1 ;
- b) expliciter m_1 pour obtenir un modèle m_2 (plus développée, susceptible de livrer des descriptions plus fines);
- c) montrer que l'application de m_2 au cas c_1 aboutit à des résultats différents, plus adéquats ou plus proches de l'intuition et/ou du comportement su sujet parlant dans des conditions déterminées.

⁴¹ Dont nous nous contentons de signaler deux exemples :

- la critique qu'adresse Ruwet au concept d'*autonomie syntaxique* proposé par Martinet (cf. RUWET (1967 : 101-104) et MARTINET, *Eléments* : chap. 4);
- le débat entre Lakoff et Chomsky sur la structure profonde (cf. LAKOFF (1970) et LAKOFF (1969 : 4-29), ainsi que CHOMSKY (1975).

d) en arguer que m_1 est inadéquat (ou faux) et que le modèle adéquat (ou vrai) est m_2 .

La conclusion d) ne découle pas d'observations telles que c), à moins qu'on prenne le fait brut pour objet de l'étude scientifique. Mais si l'on admet que de par sa définition « l'objet-structure est rapporté à ses conditions de validité⁴² », alors il n'est pas du tout acquis que ce dont traite m_1 est un objet identique à celui de m_2 .

Ainsi, le sujet peut manifester des réactions intuitives différentes sur la signification d'une proposition comme *je me suis coupé les cheveux* suivant la façon dont il est interrogé. Considérons deux questions :

Q₁)

Que signifie *je me suis coupé les cheveux*. ? Est-ce que je suis allé chez le coiffeur ou j'ai pris moi-même les ciseaux ?

Q₂)

Que signifie *je me suis coupé les cheveux* dans la phrase *je me suis coupé les cheveux, mais toi, tu te les es fait couper* ? Est-ce que je suis allé chez le coiffeur ou j'ai pris moi-même les ciseaux ?

Si la question est posée sous forme de Q₁, vraisemblablement le sujet attribue à la proposition une signification indifférenciée (sous l'angle de l'opposition factitif/non-factitif). En revanche, la question Q₂ exclut toute interprétation non-factitive. La structure stratifiée permet de rendre compte du fait que le « même » objet révèle des facettes multiples selon les conditions (qu'il convient de déterminer précisément). Nous n'entreprendrons pas ici une discussion détaillée de ce genre de polémique. Qu'il suffise de noter que c'est la quête — dogmatique, peu nuancée — de cohérence qui conduit à choisir parmi les structures possibles, l'une à exclusion de l'autre (ou des autres).

⁴² GRANGER (1960 : 181) *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris : Aubier.

23. OÙ FINIT LA STRUCTURE ?

Revenons à l'« équarrissage » des résultats protéiformes; c'est encore dans la quête de cohérence qu'on doit — nous semble-t-il — en chercher la raison. La critique que nous avons adressée au *Dictionnaire de Prononciation* de Martinet vise à montrer que la procédure adoptée ne met pas en évidence les différences qui existent entre les contours structuraux qu'on obtient quand on examine la phonologie au travers de l'usage ou au travers du jugement intuitif. Or, cet ouvrage expose toute une gamme de variétés qui différencient la phonologie d'un individu de celle d'un autre. Il y a — semble-t-il —, sous-jacent à cette démarche, le postulat que la structure phonologique s'arrêterait au niveau de l'individu et que ses variations seraient dues aux différences sociales. Cela revient à admettre que les faits phonologiques seraient sans variations — donc susceptibles d'une description libre de contradiction — tant qu'on les observe au niveau d'un seul et même sujet parlant. D'où la justification de l'« équarrissage ».

24. NORME LINGUISTIQUE...

Ici, une autre attitude aurait été possible et — pensons-nous — préférable : prendre acte des décalages entre usage et intuition, et en examiner les régularités. C'est ce qu'a fait Labov, et qui l'a conduit à mettre en évidence des aspects intéressants de la structure linguistique. On peut esquisser à grands traits — et au risque de les trahir —, les positions de Labov de la façon suivante : la structure linguistique comporte de multiples strates (ou styles, pour employer la terminologie de Labov) dont chacune se réalise dans des circonstances données, et occupe une place déterminée sur l'échelle de prestige social. Dans les conditions d'enquête (c'est-à-dire là où le sujet se sait observé, se croit jugé), se manifeste la strate la plus prestigieuse, la plus « formelle »; c'est là où l'utilisateur produit — tant dans son comportement que dans son jugement intuitif — les réactions les plus normatives, les plus proches du niveau de prestige.

Il s'ensuit que le recours à l'intuition de l'utilisateur est utile, voire indispensable, mais il ne nous mène pas à dégager la structure dans sa globalité. Dès lors, la non conformité entre usage et intuition est chose normale. Et il serait bien dommage de les effacer ou négliger de crainte

d'inconsistance. Le maintien d'une telle contradiction permet d'obtenir des indications précieuses sur le prestige social des faits de langue.

25. ...ET PRESTIGE SOCIAL

Pour rendre compte du processus par lequel le sujet parlant parvient à adapter son usage aux circonstances, force est de reconnaître qu'il a conscience de sa position sociale et du prestige variable des usages linguistiques. Ainsi, la norme linguistique se révèle comme douée d'un caractère psychique, et la production de la variante de prestige comme un effort consenti de la part du sujet parlant. Les recherches empiriques montrent que cet effort est différemment consenti et l'écart différemment marqué selon l'origine sociale. Dans les classes stables (bourgeoisie et prolétariat), l'écart est peut marqué entre le niveau — Labov parle ici de *style* — spontané et le niveau soigné. C'est la petite bourgeoisie, douée d'une grande mobilité sociale, qui fait montre du maximum d'écart; et cela s'explique par son effort soutenu pour gravir l'échelle de la hiérarchie sociale, et pour s'approprier les attributs de son futur port d'attache. L'enseignement que nous croyons devoir en tirer est ceci : la recherche linguistique a tout à gagner à ne pas écarter les résultats contradictoires, et à s'efforcer à en déceler les causes.

26. POUR CONCLURE

Nous nous bornons à insister sur deux points :

- 1) la chasse aux contradictions est indispensable et bénéfique, à condition de se garder de jeter l'enfant avec l'eau du bain. Les modèles étant des constructions à visée ponctuelle, les contradictions qu'ils renferment sont aussi de portée limitée. Elles ne peuvent être considérées comme arguments pour réfuter une théorie.
- 2) les contradictions des modèles ne procédant pas d'une cause unique, la quête de cohérence ne doit pas être poursuivie aux dépens de l'adéquation empirique. Une description renfermant quelque

contradiction peut être plus utile, car suggestive de problèmes que le chercheur n'a pu résoudre, et n'a pas voulu escamoter.

© Mortéza Mahmoudian

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BACH, E. (1965) « Linguistique structurale et philosophie des sciences ». In *Diogène*, 51.
- BLOOMFIELD, L. (1973) « Un ensemble de postulats pour la science du langage » In JACOB, A. *Genèse de la pensée linguistique*. Paris : Colin, p. 184-196.
- CHOMSKY, N. (1975) *Questions de sémantique*. Paris : Seuil.
- (1971) *Aspect de la théorie syntaxique*, Paris : Seuil.
- (1964) « Degrees of grammaticalness ». In KATZ, J.-J., FODOR, J. A. *The Structure of Language. Readings in the Philosophy of Language*. Englewood Cliffs : Prentice-Hall, p. 384-389
- CRUCHAUD, Y. (1993) « Signifié et contexte: essai d'étude empirique ». In *Bulletin de l'Institut de linguistique et des sciences du langage de l'Université de Lausanne, BIL*, 13, p.17-121.
- CRUCHAUD, Y., VUILLE, P. (1992) « Variabilité, hiérarchie et approximation dans les mécanismes de la signification ». In *Bulletin de la Section de linguistique de l'Université de Lausanne, Bulllll*, 12, p. 9-71.
- CULIOLI, A. (1968) « La formalisation en linguistique ». In *Cahiers pour l'analyse*, 9, p. 106-117.
- GELLUCK, P. (1992) *Un peu de tout*. Tournai : Casterman.
- GRANGER, G.-G. (1960) *Pensée formelle et sciences de l'homme*. Paris : Aubier.
- (1968) *Essai d'une philosophie du style*. Paris : Colin.
- (1979) *Langages et épistémologie*. Paris : Klincksieck.
- GRIZE, J.-B., PIÉRAUT-LE BONNIEC, G. (1983) *La contradiction. Essai sur les opérations de la pensée*. Paris : P.U.F., p. 20-21.
- HARRIS, Z. S. (1951) *Structural Linguistics*. Chicago : University of Chicago Press.
- HJELMSLEV, L. (1968) *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit.
- HOENIGSWALD, H. M. (1957) « Sound change and linguistic structure ». In JOOS, M. (éd.) *Readings in Linguistics*. Chicago : University of Chicago Press, p. 139-141.
- HUBBELL, A. F. (1950) *The Pronunciation of English in New York City*. New York : Columbia University Press.
- JAKOBSON, R. (1931, 1964) « Principes de phonologie historique ». In TROUBETZKOY, N. S. *Principes de phonologie*. Paris : Klincksieck, p. 315-336.

- LABOV, W. (1973) « The Boundaries of Words and their Meanings ». In BAILEY, Ch. J., SHUY, R. W. (éds.) *New Ways of Analyzing Variation in English*. Washington : Georgetown University Press, p. 341-373.
- (1976) *Sociolinguistique*. Paris : Minuit.
- LAKOFF, G. (1970) *Irregularity in Syntax*. New York : Holt, Rinehart & Winston.
- (1969) « Instrumental Adverbs and the Concept of Deep Structure ». In *Foundations of Language*, 4/1, p. 4-29.
- MAHMOUDIAN, M. (1982) « Elaboration formelle et objectivité ». In *Bulletin de la Section de linguistique de l'Université de Lausanne, Bulllll*, 5, p. 33-61.
- (1990) « Linguistique et sociolinguistique ». In *La linguistique*, 26/2, p. 47-76.
- MARTINET, A. (1970) *Eléments de linguistique générale*. Paris : Colin.
- (1965) *La linguistique synchronique*. Paris : PUF. Repris In (1970) *Langages*, 20.
- (1979) *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier-Crédif.
- (1985) *Syntaxe générale*. Paris : Colin.
- MULDER, J., HERVEY, S. (1988) *The Strategy of Linguistics*. Edinburgh : Scottish Academic Press.
- NAGEL, E. (1961) *The Structure of Science*. New York : Harcourt, Brace & World.
- RUWET, N. (1967) *Introduction à la grammaire générative*. Paris : Plon.
- (1966) « Introduction ». In *Langages*, 4
- (1991) *Le Grand Robert de la langue française*. Paris : Le Robert.
- DE SAUSSURE, F. (1965) *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.